



Crédit Cook Islands News

Comment optimiser les interactions entre le secteur privé et la solidarité internationale afin d'améliorer la qualité ?

Quelle est la problématique ?

- Comment prendre en compte les acteurs privés au niveau local et international pour développer des partenariats qui bénéficient principalement aux populations ?
- Comment concilier les stratégies différentes des deux secteurs pour atteindre des objectifs communs visant le bien-être des populations ?
- Comment créer une dynamique novatrice entre les deux secteurs pour mutualiser les ressources ?

Quelles ressources nous proposent les initiatives ?

Les **Normes minimales pour le relèvement économique du réseau SEED** offrent des principes et des outils pour garantir la qualité et la redevabilité dans les domaines suivants : services financiers, actifs productifs, création d'emplois, développement de l'entreprise.

Le **Projet Sphère**, la charte humanitaire et le standard sur la « sécurité alimentaire – transferts d'argent liquide et de bons d'achat » fournissent des éléments de réflexion pour définir le cadre des transferts d'argent en tenant compte du contexte, du rapport coût-efficacité, de l'impact sur les marchés, du ciblage et des risques (insécurité, corruption).

Le **document Principles to guide philanthropic private sector engagement in humanitarian action**, publié par OCHA (Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies) et le Forum économique mondial, énonce dix principes applicables aux relations avec le secteur privé afin de trouver un point de jonction entre les objectifs humanitaires et les intérêts des partenaires privés.

Organisé par :



Avec le soutien financier de :



Il existe **d'autres ressources** telles que le **Oxfam International Policy Compendium Note on the Private Sector and Humanitarian Relief** (publié en novembre 2007), le site internet **www.business.un.org** qui recense les projets des Nations Unies en partenariat avec le secteur privé, **Insead: Corporate responses to humanitarian disaster** ou encore les **normes ISO**.

Quelles sont nos pratiques ?

Nos succès :

- Au Kenya, la création d'une entreprise avec le soutien de DFID et des compagnies de téléphone est à l'origine du service M-PESA qui permet de transférer de l'argent par téléphone portable à 18 millions de bénéficiaires dans cinq pays d'Afrique et d'Asie. De nombreuses agences humanitaires font aujourd'hui appel à ce service.
- CARE Bangladesh et un réseau d'entreprises (BIC, BATA, Unilever, Danone et des entreprises locales) ont lancé un programme de vente dans les villages de biens de première nécessité produits par les partenaires. Ce projet met l'accent sur l'impact social auprès des femmes défavorisées et permet d'engager les acteurs privés au-delà du mécénat traditionnel, et de bénéficier de leur expertise commerciale.
- Aux Iles Cook, suite au passage d'un cyclone en février 2010, les populations affectées ont été directement impliquées dans la planification de la réponse et ont bénéficié d'emplois rémunérés dans la reconstruction. Les entreprises locales ont bénéficié de formations et de contrats pour la reconstruction, l'assainissement et le recyclage de débris.

Nos défis:

- Les deux secteurs ont des cultures et des principes fondateurs différents (faire du profit d'un côté, et alléger la souffrance humaine dans une perspective non-lucrative de l'autre). C'est pourquoi les relations doivent être encadrées afin de garantir le respect de l'impératif humanitaire.
- Les entreprises souhaitent souvent être plus que des bailleurs de fonds. Elles veulent pouvoir influencer sur les programmes, être des actrices critiques et fournir des ressources humaines et des idées pour mener des actions de qualité.

Recommandations aux parties prenantes :

- Identifier les partenariats stratégiques en dehors des périodes de crise de manière à les définir sereinement dans l'intérêt des bénéficiaires, et à organiser la réponse au plus près de leurs besoins ;
- Transmettre aux entreprises les principes du secteur humanitaire : les acteurs humanitaires devraient notamment les sensibiliser aux standards de qualité, au Code de conduite de la Croix-Rouge et aux règles en matière de protection ;
- Dépasser les préjugés que les deux secteurs ont l'un vis-à-vis de l'autre ;
- Encourager les échanges entre les acteurs, y compris le mécénat de compétence, pour favoriser le développement de technologies novatrices et répondre aux besoins.

Recommandations aux initiatives sur la qualité et la redevabilité :

- Développer et diffuser une version simple et courte des outils sur la qualité et la redevabilité pour tous les acteurs du secteur privé impliqués dans des programmes humanitaires afin de favoriser l'application des principes et standards ;
- Inclure le thème des relations avec le secteur privé dans les rencontres, formations ou ateliers d'échange d'expériences sur les initiatives pour la qualité et la redevabilité.

Auteurs : Maude Morin, Responsable de programmes (CARE France) et Peter TIERNEY, Senior Development Policy & Research Officer (Ministère des finances des Iles Cook)

Réflexions issues de travaux en groupes menés pendant la formation « Améliorer la qualité et la redevabilité dans le secteur de la solidarité internationale », du 17 au 22 janvier 2013 à Paris.



Une vendeuse ambulante renouvelle son stock avant de repartir dans les villages (Bangladesh)